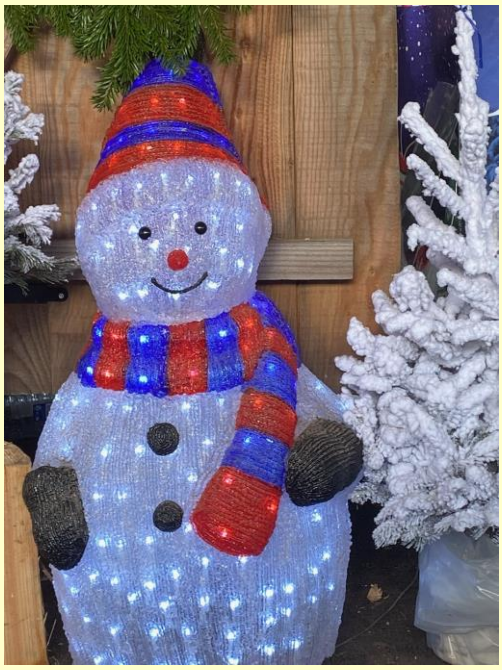

Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal
n°69
Janvier 2024

Dans ce numéro

Billet du Maire	1
Les Décisions du Conseil Municipal	2
Etat-Civil	4
CCAS	4
Infos diverses	5
Alligny Pratique	7
Le Coin des écoliers	8
La Vie Associative	10
Activités et animations diverses	19
Le Musée	21
Communauté de Communes	23

LE BILLET DU MAIRE

L'année dernière à la même époque je vous annonçais qu'une première locataire était arrivée à la Maison des Générations.

Je peux vous annoncer aujourd'hui que la dernière locataire est entrée dans le dernier logement disponible au 21 novembre.

Les sept logements de cette opération sont donc désormais loués. Preuve sans doute que ce projet répondait à une nécessité.

Un autre chantier dont nous attendions la réalisation depuis sept ans est celui de la route de Montboblin dont les travaux ont été effectués cet été dans le cadre des routes stratégiques du bois (voir article page 5).

Notre prochain projet sera de créer un nouveau hangar pour le matériel communal en prolongement de la grange existante. Ceci permettra de mettre tout le matériel à l'abri et de faciliter le travail des employés communaux. Nous en sommes actuellement au stade du permis de construire (qui peut prendre jusqu'à six mois puisque le hangar sera situé dans le périmètre classé du château).

Puisqu'on en est à parler de permis de construire l'état vient de nous concocter une nouvelle règle à respecter pourvue d'un acronyme dont nos hauts fonctionnaires ont le secret : la ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Il s'agira de réduire la construction de 50% en se basant sur la surface construite pendant les dix années précédentes. Sachant le peu de maisons neuves construites dans les petites communes rurales, je vous laisse imaginer la surface qui restera constructible lorsque nous aurons été passé dans cette moulinette !

Heureusement ! comme nous sommes dotés d'un PLU, on ne pourra pas nous réduire la surface constructible à moins de …1ha !

Entre projets et bâtons dans les roues ainsi va la vie d'une commune rurale. Nous essayons de garder le cap.

Le Conseil et le personnel municipal vous souhaitent de très belles fêtes et une excellente année 2024.

Marie-Christine GROSCHE

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Imprimé par nos soins

Vente d'un terrain sectionnal (histoire à rebondissement) :

Madame YORILLO s'étant portée acquéreur d'une partie de terrain sectionnal de Pensières le Conseil Municipal a approuvé le principe de cette vente le 28 septembre 2021.
Suivant le Conseil de la Direction des Territoires nous avons organisé un vote de la section le 8 juillet 2023 par délibération du 23 juin 2023.
Le vote ayant été favorable nous avons acté la vente par une délibération du 12 juillet.
Le contrôle de légalité, considérant que le délai était trop important entre la décision d'organiser le vote et le jour du vote, a exigé que nous annulions toute la procédure ce que nous avons fait par une délibération du 17 novembre 2023.
Il nous faut à présent recommencer toute la procédure.

Attribution de logements Maison des Générations :

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le logement T3-1 à Monsieur Franck BUON moyennant un loyer de 490€ à compter du 12 août 2023, le logement T2-2 à Monsieur et Madame VIDAL pour un loyer mensuel de 337€ à compter du 1er septembre 2023, le logement T2-4 à Madame Elisabeth HUMBEY pour un loyer de 337€ à compter du 23 octobre 2023 et le logement T2-3 à Madame Annie CONTET pour un loyer de 337€ à compter du 21 novembre 2023.

Régie de recette :

Il est nécessaire de modifier la régie de recette des photocopies afin d'y intégrer la location de la salle de co-working.
Le Conseil Municipal a approuvé cette modification.

Autres travaux :

Des travaux de maçonnerie sont confiés à l'entreprise ARTON-COMMUNEAU concernant :

- Le local des cantonniers pour un montant de 18 426,00€ TTC
- La réfection du mur du cimetière (4ème tranche) pour un montant de 15 594,30€ TTC
- La réfection du mur du cimetière (5ème tranche) pour un montant de 11 562,76€ TTC
- La création d'une dalle sous l'auvent de la salle des fêtes pour un montant de 4 982,02€ TTC

Trois entreprises ont été consultées et seule l'entreprise ARTON-COMMUNEAU a répondu.

- Des travaux de terrassement sont confiés à l'entreprise Morvan TP pour un montant de 9 180,48€ TTC.

Voirie :

Convention de délégation travaux de voirie 2023 :

- La commune désirant reprendre en main l'exécution des travaux de voirie en choisissant elle-même l'entreprise, le Conseil Municipal a décidé de signer une convention de gestion avec la Communauté de Communes qui détient la compétence voirie. Cette convention nous permet d'être autonomes dans la décision.

Le conseil Municipal a désigné l'entreprise GUINOT TP pour un montant de 86 895,48€ TTC l'autre choix étant de choisir l'entreprise Colas désignée par la Communauté de Communes.

Règlement de collecte des ordures ménagères :

Le Conseil Municipal a approuvé la modification du règlement de collecte des ordures ménagères rédigé par la Communauté de Communes et qui fixe le montant des frais de nettoyage en cas de dépôt sauvage à 150€ imputables au responsable de ce dépôt.

Chemins :

Après avoir examiné les devis de GTPM (6000€ TTC) ET Boisselet (7 914€ TTC) le Conseil Municipal a choisi l'entreprise GTPM, moins-disante, pour la réfection du chemin dit des Turaux.

Personnel Communal :

Le Conseil Municipal a recruté Madame Denise NAZARET en remplacement de Madame Marie-Jasmine MERGER en tant qu'adjoint non titulaire à compter du 18 septembre 2023 pour une durée d'un an.

Travaux local cantonnier :

Après avoir examiné deux devis, le Conseil Municipal a choisi l'entreprise CRAI pour un montant de 84 240€ TTC pour la construction d'un hangar permettant l'agrandissement du local des cantonniers.
La proposition de l'entreprise DEVELET s'élevait à 95 736€ TTC.
L'entreprise CRAI propose en outre le montage du dossier de permis de construire.
Le Conseil Municipal a décidé de souscrire à cette option.

Adhésion groupement de commandes :

Le Conseil Municipal a décidé de souscrire au groupement de commandes proposé par le SIEEEN et concernant la fourniture d'électricité à compter de 2026. Le tarif réglementé dont la commune bénéficie actuellement pourra être maintenu s'il s'avère plus avantageux.

Joies et Peines

2ème semestre 2023

Bonjour Bébé

OCHI REGAZZONI Maïa, le 02 décembre 2023

Ils nous ont quittés

Pascal AGENOR, le 30 septembre 2023
Jacques TENET, le 23 novembre 2023

<u>Décès hors commune</u>
Daniel DESCHAMPS, 1er juillet 2023
Jeannine RIGNAULT épouse GAUMONT, le 4 août 2023
Nicole PAULMIER veuve BOIRE, le 19 octobre 2023

Les décès qui figurent ci-dessus sont ceux qui ont été retranscrits sur les registres d'état-civil (décès sur la commune ou personne domiciliée à Alligny).
Si vous souhaitez faire paraître un décès qui n'est pas dans ce cas vous pouvez contacter la Mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

Frimas, pluies, neiges,

Nous revoilà à notre rendez-vous de fin d'année pour notre journal.

Année 2023 BIZARRE, trop chaud, manque d'eau, après trop d'eau, la terre est folle et avec les événements le monde aussi devient fou !

Bien trop de gens se retrouvent dans des situations inextricables. Ne pas hésiter à demander de l'aide, vous avez peut-être des droits que vous ignorez !

Téléphonez à la mairie qui vous guidera dans vos démarches, le Centre Social de Montsauche-les-Settons peut lui aussi vous aider. Assistante Sociale, rendez-vous CAF, Sécurité Sociale…..

Pensez aussi aux Restos du Cœur qui font de leur mieux avec beaucoup de bonté et eux aussi avec des difficultés.

Si vous vous sentez seuls, les associations de notre village seront prêtes à vous accueillir : sport, tricots, jeux, patois, vous avez le choix.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et un bon début 2024 avec vos enfants, famille et amis.

Nicole Ducreux

Si vous créez votre entreprise et que vous souhaitez un encart dans le prochain bulletin municipal, contactez le secrétariat de Mairie

ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

Concernant le ramassage des ordures ménagères et les nouvelles consignes dictées par la Communauté de Communes, la commune se trouve entre le marteau et l'enclume.
Je tiens donc à repréciser qu'en cas de problème c'est à la Communauté de Communes qu'il faut s'adresser, c'est elle qui a la compétence, c'est elle qui prend les décisions et notre avis n'est pas souvent écouté. Le sujet est complexe entre règles difficiles à respecter, mauvaise volonté quelquefois, incompréhension souvent.
Je comprends l'énervement de certaines personnes à ce sujet mais nous n'en sommes pas la cause.
Malgré cela c'est le personnel communal qui est obligé d'aller ramasser les sacs mal triés qui sont éventrés par les animaux.
C'est le personnel communal qui encaisse votre énervement sans pouvoir trouver une solution.
Merci d'avoir tout ceci à l'esprit lorsque vous nous appelez à ce sujet.

LA MUNICIPALITÉ REMERCIE :

- Denise CARRE qui bien qu'ayant déménagé dans l'ouest de la France continue à nous faire bénéficier de ses talents.

En effet cette année encore elle nous a fait parvenir une magnifique décoration réalisée par ses soins qui ornera l'accueil de la mairie.
Denise a travaillé pour la commune pendant de nombreuses années. Nous la remercions et nous lui souhaitons le meilleur.

- Christian MÔME et Patrick GROSCHE pour leurs dons de sapins de Noël qui donnent un air de fête à notre village.
- Monsieur et Madame BOUGENOT pour leur don de 60€ au profit du CCAS.

ROUTE STRATEGIQUE :

Après sept années d'attente nous avons enfin obtenu une importante subvention dite « Routes Stratégiques du Bois » La route de Montboblin avait en effet été identifiée par les services de la région comme telle il y a une quinzaine d'années.
Ce classement permet d'obtenir une subvention de 70% environ des travaux qui se sont élevés à 152 721,36€ avec une subvention leader de 110 440,66€ et une récupération de TVA de 20 877,00€. Ce qui donne un reste à charge pour la commune de 21 403,70€.

ÉlecTriCible

Bonjour, électricien (avec garantie décennale) spécialisé dans la rénovation électrique chez les particuliers, installé depuis plus d'un an sur la commune d'Alligny-en-Morvan, je propose mes services dans la région pour tous vos projets d'installation ou de rénovation électrique, ainsi que pour toute intervention de dépannage, mise en sécurité ou complément d'installation.
Norbert Lucarain,
entreprise
ELECTRICIBLE
Téléphone : 06 12 03 37 87
E-mail : electricible@gmail.com

La pharmacie d'Alligny n'existe plus….

Les candidats à la reprise n'ayant pas obtenu leur prêt Monsieur LECOQ a brutalement décidé de fermer définitivement la porte.

Transport à la demande, Saulieu

Qu'est-ce que le transport à la demande ?
C'est un transport collectif en petits véhicules. Le conducteur vient vous chercher à votre domicile pour vous emmener. Que ce soit pour vos rendez-vous médicaux, vos loisirs, vos achats, vos courses, vos démarches administratives…

- Fréquence 1 à 3 fois par semaine
- Durée de 3 heures sur place
- Prix du trajet 1,50€ (3€ aller-retour)
- Ticket en vente à bord
- Service accessible aux personnes à mobilité réduite

Que faire à Saulieu ?
- Marché/foire
- Commerces
- Restaurants/cafés
- Cinéma
- Bibliothèque
- Musée
- Cabinet médical
- Centre hospitalier
- Pharmacies
- Centre social

Jours de fonctionnement :
- Mercredi
- 1er et 3e samedis du mois

Renseignements et réservations auprès de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

06.47.14.37.61

CLÉO, ART-THERAPEUTE AU CŒUR DE LA BOURGOGNE

Contact :
06.35.38.08.35
Art.therapeute.cleo@gmail.com

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (manifestations, spectacles, avis de coupure d'électricité, alerte météo, avertissements de la gendarmerie…) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi)
et le samedi de 9h00 à 12h00
au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture :
Du mardi au vendredi
de 8h30 à 10h00 et de 14h30 à 16h00.

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.
Les horaires :
Matin : 7h00 à 8h50
Soir : 16h20 à 18h45
Le tarif est en fonction du quotient familial

Point Internet-Bibliothèque

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit :

-mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 15h à 18h
-samedi de 10h à 12h

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile est proposé par le Centre Social.
Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.
Tarifs : 9,40€ par repas.

Recensement citoyen

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.
Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :
Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver :
(1er octobre au 31 mars)
Lundi: 08h30 à 12h30
et 14h00 à 17h00
du mercredi au samedi :
08h30 à 12h30

Horaires d'été :
(1er avril au 30 septembre)
Lundi et samedi :
08h30 à 12h30
et 14h00 à 17h00
du mercredi au vendredi :
08h30 à 12h30

Contact déchetterie : 03.86.78.81.92
Encombrants, prendre rendez-vous au 03.86.79.43.99

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière. ***Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.***

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.
Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures.
Des poursuites pourront être engagées.

Panne d'électricité

En cas de panne d'électricité vous pouvez **contacter directement les services ENEDIS au 09.72.67.50.58.**

Les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année.
Concernant les éventuelles erreurs d'état-civil sur vos cartes électorales, vous pouvez déposer une demande de correction en ligne à :
https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R49454

Voici les événements marquants des périodes 1 et 2 (de septembre à décembre) à l'école d'Alligny en Morvan :

- Nous avons commencé les séances de bibliothèque avec les bénévoles qui nous lisent des histoires et nous présentent des ouvrages en lien avec nos projets. Nous nous rendrons dans les locaux tout neufs de la bibliothèque une fois par mois.

- Dans le cadre d'un projet de secteur avec les écoles de Montsauche les Settons, Ouroux et Gouloux, nous avons participé à la sortie « Nettoyons la nature » au lac des Settons, le vendredi 13 octobre. Les élèves ont apprécié de chercher les déchets autour du lac et ont été très productifs !

- Cette année une intervenante diplômée d'Etat, Marion CAMPAY, interviendra 12 fois à l'école pour un projet sur les musiques du monde. Elle nous aidera à monter un spectacle que nous présenterons aux parents au mois de février à la salle des fêtes. Nous avons commencé les séances en octobre.

- Cette année également, l'école d'Alligny bénéficie du projet du CLEA avec la compagnie d'artistes TAIM qui interviendra 4 fois en classe et qui ont présenté un spectacle intitulé BABIL le 21 novembre à la salle des fêtes de Moux. Une restitution du travail fait en classe sera présentée aux parents au mois d'avril.

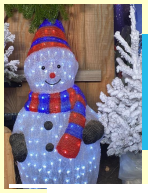

- Le projet commun aux classes de TPS/PS/MS et GS/CP cette année est les châteaux. Dans le cadre de ce projet, nous avons convié les parents à une matinée médiévale le vendredi 20 octobre pour participer à des ateliers avec leurs enfants. Beaucoup de parents ont répondu présents et ont joué le jeu en venant déguisés. Nous tenons à remercier Mme BROCHOT de Marilyn et Gourmandises qui nous a offert le gâteau que parents et enfants ont dégusté.

- Pour la semaine du goût, qui s'est déroulée du 16 au 20 octobre, les élèves ont réalisé des desserts datant du Moyen Age, à savoir des chaussons aux pommes et des flans pâtissiers qu'ils ont réalisé avec l'aide de Delphine et Régine, nos précieuses ATSEM.

Dans le cadre de la semaine des valeurs de la République, du 4 au 9 décembre, les élèves et leurs enseignantes ont participé à un projet autour de la littérature de jeunesse sur le thème de la tolérance, la différence, l'acceptation de soi et des autres et le harcèlement scolaire.

- Le jeudi 21 décembre, à la salle des fêtes d'Alligny, les élèves de l'école d'Alligny et leurs parents, ainsi que ceux de l'école de Moux, ont assisté au spectacle de magie d'Anaël le magicien offert par le SIRP. Ce fut l'occasion pour le Père Noël de venir offrir leurs cadeaux aux élèves du RPI qui étaient ravis de le rencontrer.
- Les élèves de la classe de GS/CP ont réalisé une comparaison de photos du village d'Alligny il y a longtemps et de nos jours afin de faire un parallèle entre ce qui a changé ou non.

- Afin de financer les projets des classes d'Alligny, les élèves et leurs maitresses ont organisé une vente de chocolats au profit de la coopérative scolaire. L'argent récolté servira à financer les projets de fin d'année (visite d'une ferme pédadogique et ateliers sur le thème du Moyen Age, visite des châteaux de Ménessaire et d'Alligny en Morvan, sortie de fin d'année au château de Guédelon).

LES ACCROS DE LA LECTURE

Comme nous l'avions indiqué lors du précédent bulletin municipal, nous souhaitions faire connaître notre nouvel espace dans la Maison des Générations par une journée « porte ouverte ».
Le dimanche 6 août nous avions donc prévu pour les enfants accueillis, par François et ses pancakes un temps calme autour du conte « Taxi baleine » et en partenariat avec le Musée une exposition interactive « Les carnets de Cerise ». Dans l'après midi, Danièle Jankowski est venue présenter son dernier roman « Retour au pays ».

A la rentrée de septembre nous avons repris nos rendez-vous avec l'école et pour être en phase avec le thème sur lequel travaillent les enseignantes, une exposition sur « les châteaux forts » était prévue le 5 décembre, ainsi qu'un atelier de cartes « pop up ».

En octobre, une grande animation famille s'est tenue au Musée sur le thème des contes ZEN d'Akiko en partenariat avec Sonia d' « Au gré du vent Yoya et Fantaisies ».
Des ateliers Yoga sont venus animer ces contes et la matinée s'est achevée par une activité collage sur une magnifique fresque prévue à cet effet.

Toujours en octobre à l'auditorium du Parc de St-Brisson a eu lieu le dépouillement du « Prix des lecteurs des bibliothécaires du Morvan » auquel 17 de nos lecteurs ont participé. C'est Lyliane Mosca qui a remporté le prix avec « Les jardins secrets de Violette ». Lyliane Mosca était venue présenter son livre en avril au Musée au cours des « P'tits déjeuners, littérature et confiture ».

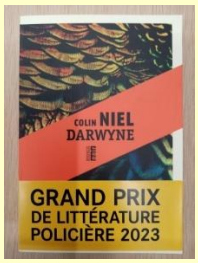

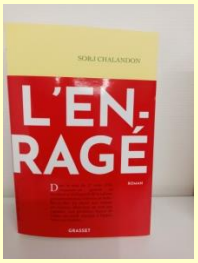

En novembre, dans le cadre du « Mois du Doc » projection du film de Laure Portier « Soy libre » suivi d'un débat avec la réalisatrice puis passage du bibliobus pour le renouvellement des livres de la bibliothèque départementale de la Nièvre. De nombreuses nouveautés vous attendent ainsi que les dernières rentrées littéraires.
Venez les découvrir, nous parler de vos goûts en matière de lecture afin de nous permettre d'orienter notre choix dans nos futurs achats ou lors du prochain passage du bibliobus.
Nous vous rappelons qu'il n'y a pas d'adhésion à payer. Pour être adhérent(e) nous n'avons besoin que de votre identité.

L'EQUIPE DES « ACCROS DE LA LECTURE » VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES FÊTES ET UNE TRES BONNE ANNEE 2024

COMITE DES FÊTES D'ALLIGNY EN MORVAN

****

2024 arrive à grand pas. Le deuxième semestre a débuté avec le vide grenier qui cette année a été décalé d'une semaine soit le dimanche 9 juillet.

Le 14 juillet, nous avons invité la Clique Sédélocienne à défiler dans notre village où petits et grands ont illuminé le bourg avec leurs lampions suivi du feu d'artifice organisé par la municipalité puis s'en est suivie une soirée animée par Music Event.

Le samedi 4 novembre nous organisions une soirée couscous karaoké réunissant 70 personnes dans une ambiance festive.

L'assemblée générale approche, celle-ci aura lieu le samedi 13 janvier 2024 à 16h salle des Bruyères. L'heure est venue de chercher celui ou celle qui reprendra la présidence à la suite de la démission de l'actuelle présidente.
Pour étoffer notre association, nous avons besoin de nouveaux membres, que vous soyez un bénévole chevronné ou novice désireux de s'impliquer. Nous accueillons toute personne souhaitant contribuer à la continuité du comité.

Notre page facebook/Comité des Fêtes d'Alligny en Morvan
Notre mail : cdfallignyenmorvan@gmail.com

GENERATIONS MOUVEMENT – CLUB DES GENETS D'OR

Loto du 03 décembre 2023

Le Club des Genêts d'Or a organisé son loto d'automne. Ce dernier s'est bien déroulé à la salle des fêtes d'Alligny en Morvan.
Nous remercions tous les participants à notre loto.

Banquet du 11 novembre 2023

Le banquet du Club des Genêts d'Or s'est déroulé à l'Auberge d'Alligny en Morvan, en présence de Madame Le Maire.
Le chef de cuisine Emmanuel Branlard a su régaler nos papilles…

COLLECTE DE RADIOGRAPHIES

Le Club des Genêts d'Or reconduit la collecte de radiographies.
Ces anciens films argentiques seront transmis au groupe Remondis, 3ème acteur européen sur le secteur de l'environnement, afin qu'ils soient traités pour récupérer l'argent qu'ils contiennent.
Une partie des bénéfices de cette collecte sera réservée aux clubs participants.
Vous pouvez déposer vos anciennes radiographies au secrétariat de la Mairie où une boîte est mise à disposition.
Un petit geste pour la planète…….

PROJET NUMERIQUE

Le Club des Genêts d'Or organise, en accord avec la municipalité, des ateliers numériques, afin de découvrir et savoir utiliser une tablette tactile ou un ordinateur**. Ils sont gratuits et ouverts à tous.**

Ces ateliers se déroulent en petits groupes de 5 personnes dans la salle de réunion de la « Maison des Générations ».

Les ateliers sont composés de 2 modules de 5 séances d'une durée de 1h30 :

-Module A : « je débute avec le numérique »

-Module B : « je me sers d'internet, je communique et j'échange »

Pour tous renseignements et inscriptions me contacter :

Guy HUMBEY 07 50 657 657 (Voir photo à insérer en pièce jointe)

MANIFESTATIONS EN 2024

Mercredi 10 janvier	:	Galette des Rois, à la Salle des Bruyères (et Assemblée Générale)
Dimanche 17 mars	:	Repas du Club
Mercredi 10 avril	:	Goûter, à la Salle des Bruyères
Dimanche 16 juin	:	Repas du Club
Dimanche 15 septembre	:	Repas du Club
Mercredi 9 octobre	:	Goûter, à la Salle des Bruyères
Lundi 11 novembre	:	Banquet annuel du Club
Mercredi 11 décembre	:	Colis de Noël, à la Salle des Bruyères

Un loto du Club sera organisé, sa date reste à définir.

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des salles ou autres motifs.
Le Club, affilié à la Fédération de la Nièvre, est assuré, aidé, reçoit un bulletin trimestriel et peut participer à des jeux, des sorties, etc..

Si vous êtes jeunes retraités ou retraités n'hésitez pas à nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Le Président : Guy Humbey (07 50 657 657)

En attendant d'avoir le plaisir de se retrouver, le Président et les membres du conseil d'administration vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Alligny-Patrimoine

Depuis près de 25 ans, l'Association « Alligny-en-Morvan Patrimoine », met en lumière le patrimoine culturel et naturel de notre village, de ses hameaux et de ses environs. La petite et la grande architecture, la nature remarquable, les traces du travail de l'Homme sont recensées, entretenues et valorisées.

Pour 2023, nous avons participé aux Journées du Petit Patrimoine et des Moulins le 24 juin. La manifestation a remporté un franc succès. Grâce à l'initiative proposée par *Catherine Lassalle*, des participants sont venus des confins des trois départements. La promenade comportait la visite du moulin de Marnay, des autres moulins le long de la vallée du Ternin, des constructions de castors à l'étang-Neuf.

Le patrimoine oral a attiré de nouveaux amis au cours de patois, venus de Lucenay.

En mars 2023, nous avions lancé un appel à projet " Aimer son hameau " pour inciter les volontaires à mettre en valeur le patrimoine de chaque hameau. Le gagnant est Jean Luc Grosche et son équipe qui ont désherbé, débroussaillé, nettoyé la Tour d'Ocle et les nombreux chemins perdus ou impraticables qui nous sont ouverts désormais.

Un remerciement particulier pour le travail d'*Alexandra Norre* et de ses amis à Champcommeau pour avoir dégagé le Poriot.

Nous adressons nos remerciements très vifs à Maurice Cadot et Claude Geslin pour la réalisation des sculptures " des freumis rouges ", la rénovation de la croix et du banc à Fétigny.

Les projets 2024

1 – Nous renouvellerons notre participation à la Journée du Patrimoine le 23 juin 2024 avec une nouvelle proposition de randonnée autour du thème de l'eau.

2 - Poursuite de l'atelier patois avec *Jean-François Mennetrey*, les jeudis de 18h à 20h à la Maison des Générations à Alligny-en-Morvan.

3 - *Jean-Luc Grosche* et son équipe continueront le nettoyage et l'ouverture de chemins de notre village.

4 – Pour l'été à venir, nous prévoyons la tournée du Camion culturel du département de la Nièvre suivi par *Catherine Lassalle*.

5 – La réfection de la croix de Bazolle et mise en place de panneaux de présentation de quelques « Pierres et Arbres de légende » sont prévues.

6 – Un atelier « Exploration du Terrier 1649 » animé par *Serge Calandre*. Les personnes intéressées se retrouveront pour la traduction et le dépouillement du cadastre de l'époque.

7 – Enfin il est prévu la mise en place d'un gîte pour la loutre européenne au moulin de Marnay. Le lieu est habilité Havre de paix et pourra abriter une cabane pour le repos des mammifères.

L'Association « Alligny-en-Morvan Patrimoine » est ouverte à tous.
Pour adhérer à l'Association, pour faire un don, il suffit d'envoyer un e-mail à association : amp@gmail.com

Françoise Audisio, Présidente ; Serge Calandre, Secrétaire ; Catherine Taris, Trésorière.

De fil en Aiguille

Le vendredi de 14h à 17h dans la salle des Générations nous nous retrouvons pour fabriquer de jolis ouvrages que chacun fait selon son goût et son envie.
Echange de modèles, idées partagées et surtout bonne humeur.
Petit 4h pour le réconfort avant de nous séparer.
Une nouvelle recrue est venue se joindre à nous avec son crochet magique.
Venez vous aussi nous retrouver.

A bientôt

Nicole Ducreux

Petite pause entre noël et nouvel an !
A l'année prochaine

Alligny-en-Morvan PATRIMOINE – Section Chemins

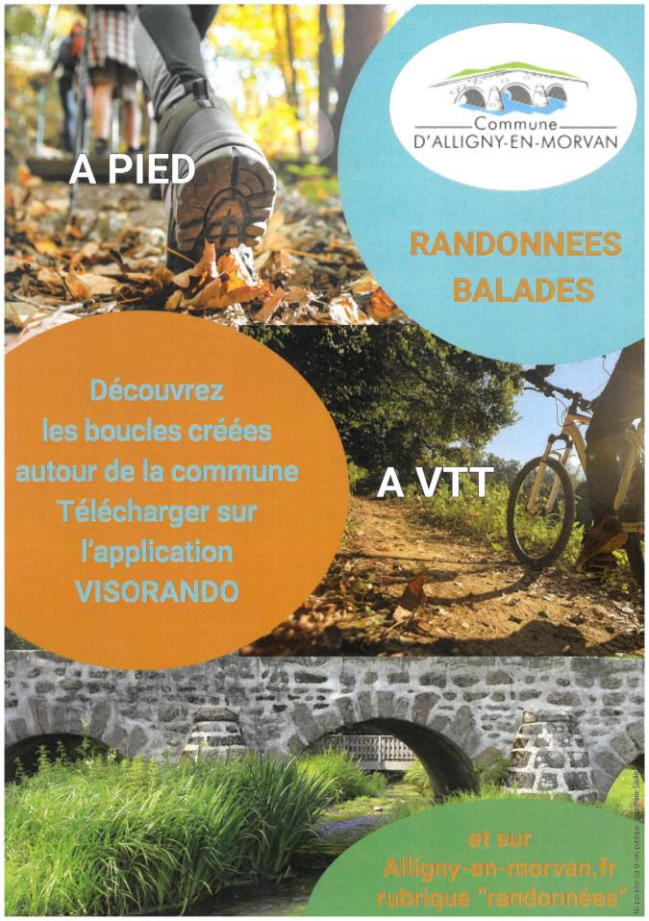

Sept chemins de randonnée ont été tracés et mis en ligne sur le site Visorando ainsi que sur le site de la commune (alligny-en-morvan.fr).

Les retours de la part des randonneurs qui les ont empruntés sont très positifs.

Les sapinières randonnées organisées par une association de saulieu ont utilisé en partie ces nouveaux circuits à la grande satisfaction des randonneurs et des vététistes. Suite à cette réussite la randonnée « La Mouxoise » songe à utiliser également une partie de ces boucles.

Un flyer a été imprimé pour faire connaitre ces nouvelles randonnées aux touristes et aux habitants. Deux nouveaux projets sont en cours.

Je remercie tous les bénévoles et notamment les agriculteurs qui nous ont aidés.

Bienvenue à toutes les bonnes volontés et de très bonnes fêtes à tous.

Jean-Luc GROSCHE

Ouverture à la visite du moulin de Marnay les premiers jeudis de chaque mois d'avril à novembre prochain.

« Le moulin de Marnay sera ouvert à la visite les premiers jeudis de chaque mois. »
Visite commentée à 10 h - 11 h - 14h - 15h en groupe de 10 personnes.
Téléphone : 06.06.62.76.29 ou 09.77.57.29.34

- - - --- *Histoire très courte du moulin* -------

Situé dans la vallée du Ternin, sur la commune d'Alligny-en-Morvan, le Moulin de Marnay est très ancien puisque la première date d'occupation du site est mentionnée en octobre 1260. Huilerie, battoirs et moulin se sont succédé au cours des siècles sur le site.
Sauvé de la destruction à la Révolution française, rénové sur 3 niveaux entre 1924 et 1933, il s'est arrêté de moudre en 1970 pour la production de farine blanche comestible puis en 1985/1986 pour la farine aux animaux. De 2005 à 2018, la maison du moulin devient gite rural puis résidence principale. »

Serge CALANDRE

Association LAI VIE HAUTE

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE

14ème édition

21 Juillet 2024 à Ménessaire

Un rendez-vous incontournable ! Bloquez cette date dans vos agendas
L'aventure continue

Voies Antiques en Fêtes

L'équipe est déjà au travail pour préparer la 14ème édition (choix costumes, décors et répétitions …) en espérant que vous nous serez fidèles.

Le matin rien ne change :
Balade avec quatre saynètes et un conte.
Départ 8 h 30 – 9 h 00 – 9 h 30 – 10 h 00 – 10 h 30

L'après-midi :
Le spectacle aura lieu dans le village
Départ 15 h

Le midi sur place, vous trouverez : **Restauration** (Produits locaux) - Crêpes – Crapiauds – Glaces - Buvette

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et les bonnes volontés de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes (Alligny en Morvan, Gien sur Cure, Moux en Morvan et Ménessaire)

N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues …..

***Contact** : Anne ASSIE 21430 Ménessaire*
Tél. : 07 83 13 56 38 - Mail : laiviehaute@orange.fr -
Page facebook : lai vie haute
Site internet : http://laiviehaute.free.fr

Section randonnée :

Alligny en Morvan –
Randonnée premier samedi du mois
Départ 14H devant la salle des fêtes.

Moux en Morvan –
Randonnées les 1er et 3ème mardi du mois.
Départ 14 h 00 parking salle des fêtes

Nous organisons également chaque année une randonnée citadine pour la découverte d'une ville. Date retenue le 25 Mai 2024 à **Dole**

Contacts : C. LASSALLE…….. 06 85 85 24 74
……..A. KERNE ……06 30 33 63 49

Rencontres et Loisirs

Toujours le mardi de 14h à 17h nous serons heureux de vous accueillir dans notre folie douce pour un après-midi de rires et amitiés.
Petit 4h avec douceurs préparées par l'un ou l'autre et toujours servi par Marco.

A bientôt

Nicole Ducreux

ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Pour fêter la fin de l'année 2023 l'association a offert le repas de Noël, ainsi que des chocolats, aux écoliers d'Alligny le mardi 19 décembre.
Nous vous rappelons que le repas des enfants coûte désormais 1€ aux familles dont le quotient familial est inférieur à 1000€.
Aussi, la cantine est de nouveau ouverte aux personnes souhaitant y prendre leur repas, sur réservation en amont.
L'association vous communiquera bientôt la date de son loto annuel (prévu en février 2024).
L'association vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2024.

Le président,
André COUDARD

Depuis la Toussaint, le marché a pris ses quartiers d'hiver dans la salle du gîte communal :
Tous les vendredis de 17h30 à 19h30 jusqu'au 22 décembre 2023.

Un vendredi sur deux, de janvier à mars 2024, les semaines impaires :
5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 1er, 15 et 29 mars.

Tous les vendredis à partir du **12 avril 2024,** en extérieur.

Vous y trouverez vos producteurs locaux habituels (bière, cidre, fromages hors période d'agnelage, légumes, livres, miel, œufs, pain, viande …),
😢 sans Chavrac qui poursuit l'aventure dans la boutique de La Fouchale à Saulieu, à partir de février 2024,
😃 mais avec des nouveautés : produits de boucherie de Vincent, bûchettes allume-feu de Pierre, herboristerie d'Epona, noix de Célia et Lou, champignons d'Alexis, stand des collégiens et des écoliers pour financer leurs projets ….)
Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

L'équipe du marché

COMICE AGRICOLE DE MONTSAUCHE-LES SETTONS

C'est reparti pour le Comice agricole de Montsauche-les Settons…
Le nouveau bureau a été élu vendredi 08/09/2023.

De nombreuses festivités sont au programme à commencer par le bal de l'élection de la Reine courant mai 2024, suivi de son **traditionnel comice les 10 et 11 août 2024.**

Afin que cette fête de la ruralité soit une réussite, la nouvelle équipe vous attend nombreux : des réunions ouvertes à toutes et tous auront lieu dans chacune des dix communes du canton.

A noter dans vos agendas : rendez-vous à 19h30 :

- Vendredi 12 janvier 2024 à Gien sur Cure,
- Vendredi 09 février 2024 à Gouloux,
- Vendredi 08 mars 2024 à Moux-en-Morvan,
- Vendredi 05 avril 2024 à Ouroux en Morvan,
- Vendredi 26 avril 2024 à Montsauche-Les Settons
- Vendredi 17 mai 2024 à Planchez,
- Vendredi 14 juin 2024 à Saint agnan,
- Vendredi 12 juillet à Saint Brisson.
-

De plus, vous pourrez suivre les nouvelles sur la page facebook : comice de Montsauche et nous contacter par mail : comice.montsauche@gmail.com.

On compte sur vos idées et votre aide.

Bonne et heureuse année 2024.

Le président, M. Thomas LEMÉE
et toute l'équipe du Comice 2024.

Association des Amis du Musée

La saison estivale a été marquée par des températures et un nombre de visiteurs élevés au Musée.

Nous avons recueilli des **dons variés** : vêtements, landau, chaise de nourrice, récits de vie… Faute de capacité de stockage nous avons dû refuser certaines propositions.

Comme annoncé, des réalisateurs d'Arte sont venus tourner dans le Morvan. Ils avaient retenu plusieurs thèmes : flottage du bois, nourrices sur lieu, enfants placés. L'un de ces courts **reportages « Le Morvan, 2ème mère de Paris » a été diffusé le 23 novembre dans Invitation au voyage**.

Notre **exposition itinérante** est allée jusqu'à Bussières (Yonne) pour les Journées européennes du patrimoine.
De **nombreuses demandes de recherche** ont été adressées à l'association, des dossiers sont encore en attente auprès des Archives de Paris.

Le **groupe de travail « Maquisards du Morvan issus de l'Assistance publique »** progresse dans ses recherches, nous sommes preneurs d'informations, de photos etc… N'hésitez pas à nous contacter, même pendant la fermeture hivernale du musée : asso-map@museedesnourrices.fr

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Une année sur le podium pour le Musée des Nourrices et des enfants de l'Assistance publique

Cette année, la saison s'est étendue **du 1er avril au 12 novembre**, représentant 172 jours d'ouverture au public.

Plus de 4 000 visiteurs sont venus visiter le musée cette année. 31 groupes représentant **608 personnes ont suivi une visite guidée** par Laura, Emma ou David. Les visites guidées estivales programmées tous les jeudis après-midi, en juillet et août, ont attiré 73 visiteurs.

La partie **bar-restaurant enregistre sa deuxième meilleure année**, juste derrière l'année d'ouverture de 2016.

La **boutique** présente un léger recul des ventes, mais se place tout de même à la **3ème place** derrière 2019 et 2022.

Les chambres, quant à elles, enregistrent leur meilleur taux d'occupation depuis leur ouverture. Avec 87 dossiers, ce sont 140 personnes qui ont dormi dans nos chambres, représentant 243 nuitées (198 en 2022).

Tout confondu, **l'année 2023 a été la 2ème meilleure année depuis son ouverture**, juste derrière l'excellente année 2019.

Concernant la programmation, **23 rendez-vous ont ponctué l'année**. Ainsi, **750 personnes** ont pu apprécier la thématique, ou (re)découvrir le musée, sous un autre angle, à Alligny. Cela a commencé par la traditionnelle Assemblée Générale des Amis du Musée le 18 mars, pour se terminer avec la lecture chorale ***« la voix des sans voix »*** le 24 novembre. Le début d'été a été marqué par *la nuit des musées,* et l'organisation du premier **week-end « Assistance Publique et Généalogie »**, concocté par le Cercle Généalogique et historique Nivernais Morvan, en partenariat avec l'Association des Amis du musée et le musée. Avec plus de 150 visiteurs, le succès est au rendez-vous.

En juillet et août, le musée a ouvert les vendredis jusqu'à 20h. Ce fut l'occasion de s'interroger sur le réchauffement climatique à travers le spectacle ***« Quand viendra la vague »*** par le TéATr'éPROUVèTe, de suivre l'aventure comico-dramatique de deux frères et leur chien Persil (par la Cie l'arbre à vache dans le cadre de la **Transverse fait son festival**), et de redécouvrir ses classiques grâce au bal acoustique de **Vagabondanse**.

L'automne n'est pas en reste avec l'organisation du premier **Escape Game** au musée à l'occasion du vendredi 13 (complet), de la représentation du spectacle ***« La famille vient en mangeant »*** en partenariat avec la Maison de Nevers, de la présentation du futur opéra de Norbert ***« la Mare où l'on se mire »*** avec le festival des Contes Givrés, de partager avec Laure Portier les années mouvementées de la vie de son jeune frère à l'occasion du **Mois du Doc et de son film *« Soy Libre »***, pour terminer avec la performance de nos lectrices qui ont mis en voix les textes de Maud Simonnot, avec la complicité du metteur en scène Jean-Philippe Naas, dans le cadre du festival littéraire **« les Petites Fugues »**

Le tout, complété par deux **expositions temporaires** : le **coffret de fabrication des colliers et bracelets** servant à identifier les enfants, prêté par le Centre hospitalier du Tonnerrois et l'exposition de **présentation de la future Cité des Présents** de Château-Chinon (ancien Musée du septennat et Musée du costume).

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous à partir du 27 mars 2024 pour la réouverture du musée, et une nouvelle programmation.

Musique, danse et théâtre à l'école avec la communauté de communes

Le tour des 5 continents : de la musique à l'école

L'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs a proposé aux écoles du territoire d'explorer les cinq continents à travers la musique et la danse.
Les élèves du Regroupement Pédagogique d'Alligny-en-Morvan, Moux-en-Morvan, Gien-sur-Cure et Ménessaire bénéficieront donc de 12 séances pour apprendre à identifier les signatures rythmiques, citer les instruments et les ambiances sonores et explorer par le corps et la voix le continent qui leur est attribué. Les maternelles travailleront sur le thème de l'Afrique, les CP-CE1 sur l'Océanie, les CE2 sur l'Amérique du Sud et les CM1-CM2 sur l'Asie. Tous les enfants participeront également à une grande tarentelle italienne.

Parcours Babïl : du théâtre à l'école

Grace à ce parcours, les élèves de l'école maternelle et primaire vont travailler tout au long de l'année avec les artistes de La compagnie Taim. Au programme des ateliers : rencontre avec les artistes comédiens et musiciens, création artistique et travail sur les émotions.
Les élèves ont également pu assister à une représentation en novembre. Le projet se terminera en beauté avec l'organisation d'une représentation en fin d'année.

ALTITUDE 901
- MORVAN -
Pour promouvoir le territoire autrement, l'office de tourisme a créé sa propre marque « Altitude 901 » et lancé une gamme de produits dérivés.
ALTITUDE 901
MORVAN
CARTES POSTALES, MUGS, CASQUETTES, COUTEAUX, ETC.
DISPONIBLES DANS VOTRE OFFICE DE TOURISME
MORVAN
sommets & grands lacs
office de tourisme